

À la croisée des chemins

Informations communales	2
Cause toujours	18
Sociétés locales	32
L'agenda	42
Dernières nouvelles	44



Informations générales, horaires & contacts

Secrétariat municipal

Rte de Peyres-Possens 27
1062 Sottens

Joëlle Braillard, assistée par Chantal Lanz
021 905 51 15 | greffe@jorat-menthue.ch

Contrôle des habitants

Lu 16h-18h
Ma 9h-11h
Je 9h-11h / 14h-16h ou sur rendez-vous

Céline Grognez
021 905 51 20 | habitants@jorat-menthue.ch

Bourse communale

Je 10h-11h ou sur rendez-vous

Clémence Grognez, assistée par Céline Grognez
021 905 43 47 | bourse@jorat-menthue.ch

Municipalité

René Pernet | Syndic
079 415 81 35 | rene.pernet@jorat-menthue.ch
Suppléant : Bernard Joss

Administration générale - Relations extérieures
Finances
Personnel administratif et technique
Voirie
Aménagement du territoire (urbanisme)

Bernard Joss | Vice-syndic
079 310 93 39 | bernard.joss@jorat-menthue.ch
Suppléant : Bernard Krieg

Domaines - Terrains
Forêt - Chemins Forestiers
Parc et promenades
Service du feu
Bâtiments - Refuges
Éclairage public

Mathilde Goumaz | Conseillère municipale
076 339 29 79 | mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch
Suppléant : René Pernet

Police des constructions
Église - Cimetières
Social
Culture et développement (sociétés locales, manifestations)

Bernard Krieg | Conseiller municipal
079 672 59 23 | bernard.krieg@jorat-menthue.ch
Suppléant : David Gavillet

Eau
Épuration
SI (gaz, électricité, téléphone)
Énergie
Routes - Transport

David Gavillet | Conseiller municipal
079 621 12 01 | david.gavillet@jorat-menthue.ch
Suppléante : Mathilde Goumaz

ASIRE - EFAJE
Déchets
Police - PCi

Personnel d'exploitation

Steve Buetiger | Employé communal
Wilson Cardoso | Fontainier
Roland Schmutz | Employé communal
Pascal Bedoy | Employé communal
Damien Grandjean | Employé communal

Président du Conseil

Christophe Korber
Rte Derrey la Vela 11
1058 Villars-Tiercelin
079 787 33 12 | conseil@jorat-menthue.ch

Avec confiance

Chère lectrice, cher lecteur, les deux mots d'introduction seront la trame de l'édito de cette édition. En effet avoir confiance est un élément primordial de bien vivre ensemble et du développement de chacun.

Pour les collaboratrices et les collaborateurs tant de la voirie que de l'administration, il est primordial de leur faire confiance, car c'est eux qui sont formés, qui ont les compétences. Ils sont capables d'amener de réelles valeurs ajoutées dans leurs travaux respectifs. Cette confiance ne veut pas dire que chacun doit travailler sans l'appui des autres ni sans quelques contrôles. Le contrôle a pour but premier de comprendre comment le système fonctionne et parfois comment il peut être amélioré.

La confiance, nous espérons également l'obtenir en tant que municipalité de la part du Conseil communal et des citoyens de notre commune. L'exécutif communal travaille sans relâche tout au long de l'année pour gérer les nombreux dossiers liés à notre commune et notre région mais également développer des projets qui pourront être bénéfiques pour nos générations futures. Cette confiance permet aussi à la municipalité d'obtenir une certaine reconnaissance de la part du Conseil communal.

C'est cette même confiance que toutes et tous devrions avoir envers nos jeunes, nos enfants qui petit à petit désirent prendre leurs responsabilités, bien que parfois désirant transgresser certaines règles !!

Toutes et tous, du collaborateur à la municipalité, de la jeune étudiante ou de l'apprenti, chacun aspire à obtenir la confiance de ses pairs et c'est grâce à celle-ci que la motivation et l'épanouissement ont une perspective d'être décuplés.

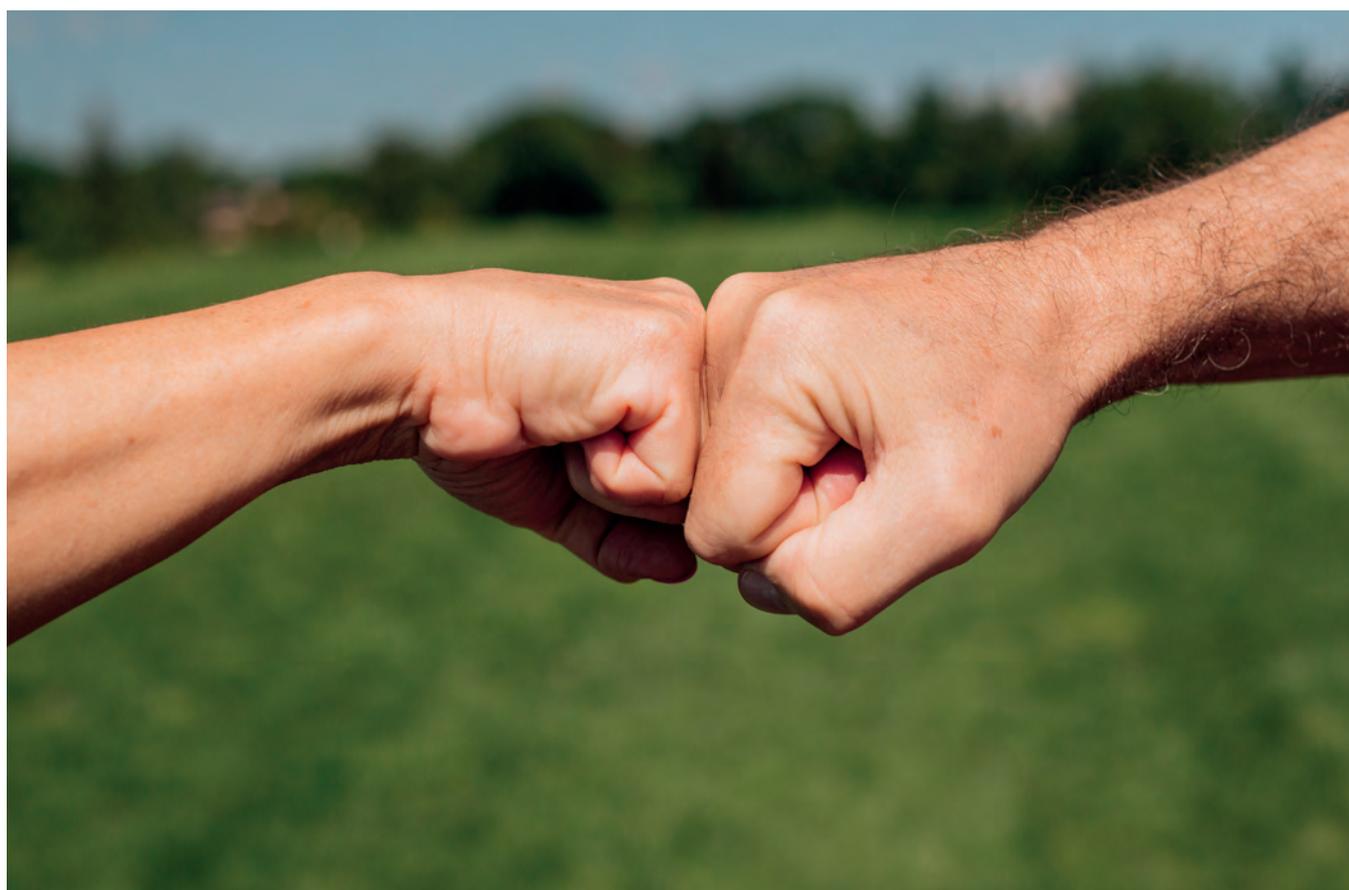
Merci à vous pour votre confiance, une belle fin d'année et réjouissons-nous de pouvoir se croiser dans l'une des nombreuses manifestations que nous avons la chance de partager ensemble.

« Une équipe n'est pas un groupe de personnes qui travaillent ensemble. Une équipe est un groupe de personnes qui se font confiance. »

Simon Sinek

Salut c't'équipe !

René Pernet



Plan d'affectation de l'Emetteur – évolution du dossier

Au début de l'été 2024, le plan d'affectation de l'Emetteur a été soumis à l'enquête publique. Il comprend la création de la zone d'utilité publique dans laquelle nous pourrions notamment construire notre nouvelle déchetterie, le dépôt de la DGMR et un espace pour une salle intercommunale (présenté dans le journal du printemps 2024).

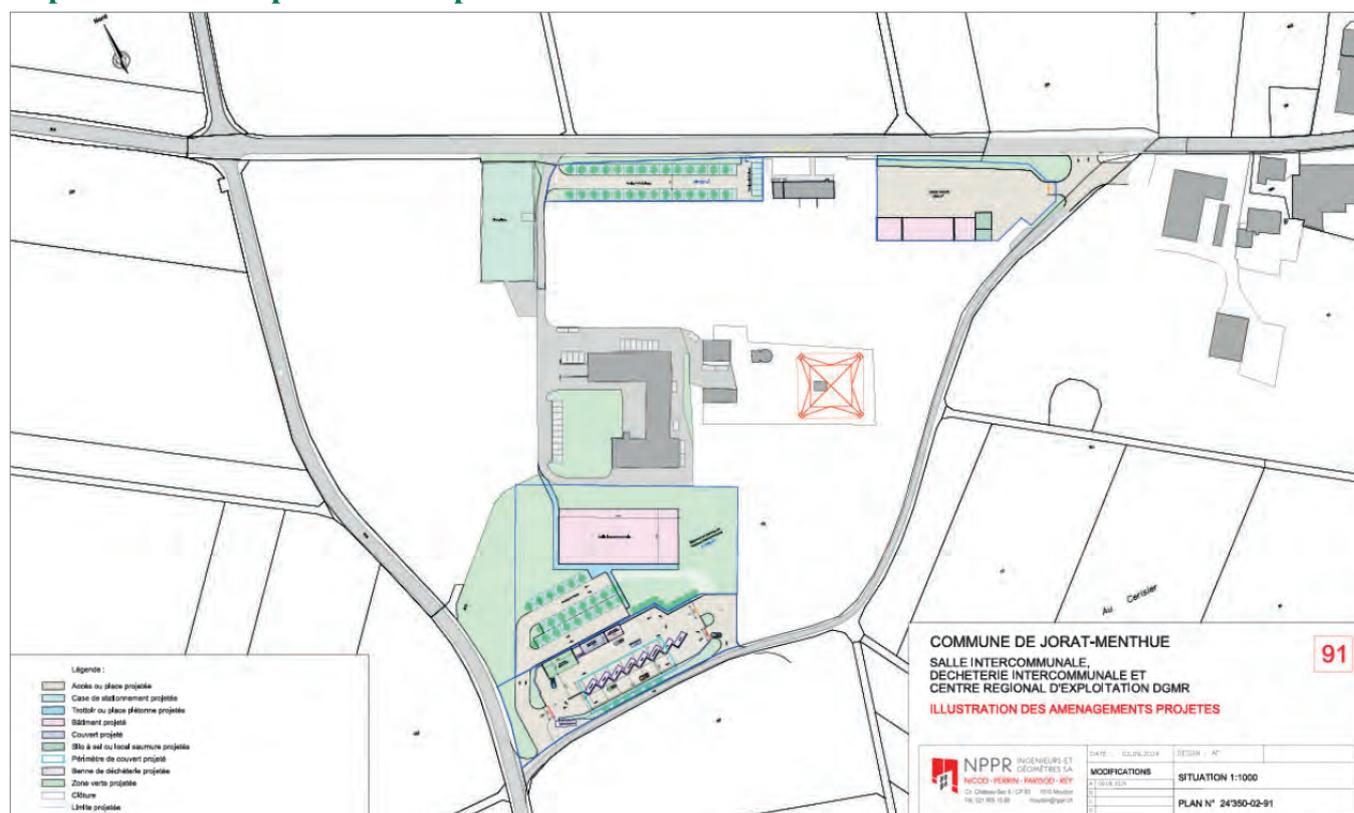
Cette disposition a été imposée par les divers services de l'Etat et semblait être la seule implantation possible. D'un point de vue communal, cette situation n'est pas optimale. En effet, cela semble peu judicieux de placer la déchetterie devant le bâtiment de l'ancien Emetteur, entre le cimetière et l'habitation. Fort de ce constat et avant d'aller plus loin dans les démarches administratives, la municipalité a décidé de solliciter un entretien avec la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) dans le but d'étudier une nouvelle variante pour ce projet. Nous avons été reçus par M. A. Turatti, Directeur de la DGTL et M. Q. Briod, urbaniste. Cela nous a permis d'exprimer notre volonté et d'insister sur la possibilité de rester sur le site actuel de la déchetterie de Sottens. Ce site nous paraissait idéal étant déjà dévolu à la déchetterie. Au vu de sa topographie, ce lieu ne retournera dans tous les cas jamais à l'agriculture. Malheu-

reusement aucune entrée en matière n'est possible car cela ferait une zone d'utilité publique isolée, nous a-t-on expliqué, ce qui n'est pas conforme à la loi.

Toutefois, entendant nos arguments et notre souhait de trouver un meilleur emplacement, la DGTL accepte de réétudier un nouveau projet, sur la parcelle n°69 à Sottens mais côté Sud de l'Emetteur, en direction de Villars-Mendraz. Ce site est mieux adapté. Il y aurait en effet beaucoup moins de nuisances et une implantation plus rationnelle avec un meilleur accès. Nous avons donc "repréparé" un dossier d'examen préalable avec les modifications prévues qui est actuellement en consultation. Cela nécessitera également une mise à l'enquête complémentaire avant de pouvoir valider définitivement le plan d'affectation de l'Emetteur par le Conseil communal.

David Gavillet

Le plan de situation provisoire est présenté ci-dessous :



Réfection de l'église de Peney-le-Jorat

La date exacte de construction de l'Église de Peney-le-Jorat reste inconnue. Cependant, les premières mentions du bâtiment apparaissent en 1228, grâce à un recensement officiel réalisé par la Seigneurie d'Estavayer. L'église, gravement endommagée lors de l'incendie de 1759 qui ravagea une grande partie du village, fut reconstruite en 1794. En 1969, une restauration majeure ajouta un chœur à la nef, apportant une nouvelle dimension à l'édifice. Ce nouvel aménagement permet au regard de se reposer dans la lumière du vitrail plutôt que de buter contre un mur plein, offrant ainsi une impression de grandeur et de sérénité. Puis en 1983, le clocher est à nouveau modifié et retrouve son aspect du 19^{ème} siècle.

Depuis quelques années, l'Église présentait des signes d'humidité : les peintures intérieures se détérioraient, des tâches apparaissaient, et une odeur se faisait sentir, surtout en hiver. Bien que l'abattage d'un arbre ait amélioré le séchage des murs, des mesures supplémentaires étaient nécessaires pour résoudre complètement les problèmes d'humidité. Le Conseil communal a accepté le 12 juin 2023 la demande de crédit de CHF 235'000.- nécessaire à la rénovation de l'église, afin de permettre son assainissement complet (Préavis n° 12-2023).

Les travaux, commencés à la fin de février 2024, ont duré tout le printemps. Ils ont consisté à assainir l'état des façades. Les fondations ont été découvertes pour traiter les pieds de mur avec du crépi à la chaux et rebétonner les zones concernées. L'eau peut ainsi ruisseler le long des murs et être dirigée vers des rigoles de drainage au pied des façades. Une réfection complète du drainage a été effectuée, incluant le remplacement des canalisations, chambres et regards pour assurer une évacuation plus efficace de l'eau de pluie. Les façades ont été nettoyées en douceur, traitées contre la mousse, et rhabillées avec une peinture adaptée aux bâtiments anciens. De plus, la porte en chêne, les fenêtres du clocher, les berceaux, les larmiers et les virevents ont été nettoyés, poncés et repeints pour leur redonner leur éclat.

Enfin, après plus de 50 ans sans travaux, la toiture a été entièrement rénovée. De nouvelles tuiles, similaires aux tuiles plates d'époque avec une teinte rouge naturel, ont été posées conformément aux exigences des Monuments et Sites, et la ferblanterie a été entièrement refaite à neuf.

Le préavis prévoyait également le relevage de l'orgue, qui est actuellement en cours pour une durée de six semaines. Ce relevage vise à restaurer la sonorité optimale de l'orgue après des années d'utilisation et d'usage. Le processus inclut un nettoyage approfondi, des réparations des mécanismes et un accordage précis pour assurer une performance musicale impeccable. L'église restera fermée pendant la durée des travaux.



L'église de Peney-le-Jorat de nuit

Enfin, un concept d'éclairage a été prévu, comprenant la pose de spots encastrés dans le sol au pied de l'église. Cet éclairage extérieur a été conçu pour révéler, une fois la nuit tombée, des détails subtils qui passent inaperçus durant la journée et pour sublimer la beauté de l'édifice.

Les entreprises locales ont accompli un travail remarquable, tant sur la qualité de l'exécution que sur le service fourni. Les délais et les budgets ont été respectés, et une subvention pour la restauration de ce bâtiment à valeur patrimoniale a été accordée par les Monuments et Sites.

Alors, si vous cherchez une idée de balade, **n'hésitez pas à venir admirer l'église, de jour comme de nuit.** Poussez la porte, et si vous êtes là un dimanche, laissez-vous porter par les notes de l'orgue qui résonnent encore dans ce lieu chargé de vie culturelle. Profitez-en pour rencontrer la nouvelle Ministre de la Paroisse du Plateau du Jorat, Mme Nina Jaillet qui, j'en suis sûre, sera ravie de vous accueillir chaleureusement.

Mathilde Goumaz

Taille des haies

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou de les élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public :

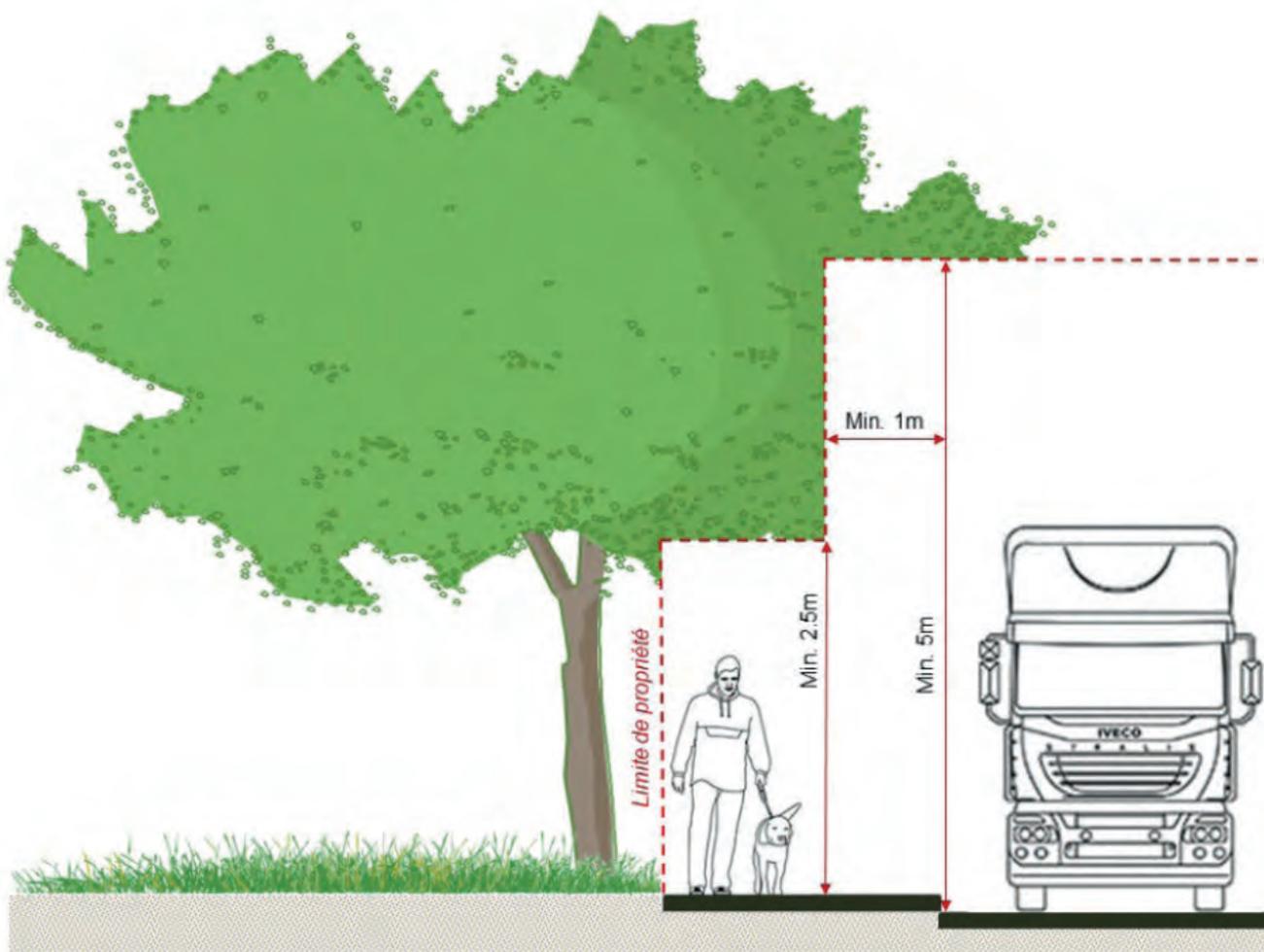
Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives

peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.



Quelques informations du Contrôle des habitants

Avis d'entrée et de sortie des locataires

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au service du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) et aux articles 1 et 2 du règlement du 28 décembre 1983 d'application de la LCH.

Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.

Aux détenteurs de chiens

Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant la race, le sexe, les dates de naissance et d'acquisition, la taille, et le nom de l'ancien propriétaire) au bureau communal.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année. Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année devront également être annoncés.

L'impôt concernant les chiens vendus ou donnés en cours d'année dans le canton de Vaud est entièrement dû par la personne qui en est propriétaire au 1^{er} janvier.

Clôtures et palissades : petit rappel de la police de construction

Selon l'article 68a, alinéa 1 du RLATC, **tout projet de construction doit être soumis à la municipalité**, qui vérifiera si celui-ci nécessite une autorisation. Ainsi, chaque projet doit être formellement présenté pour évaluation. Cette procédure garantit que le projet respecte les réglementations locales en vigueur et préserve l'harmonie paysagère de la commune.

Pensez-y, lorsque vous envisagez de changer votre clôture! N'oubliez pas de nous en informer.

Branches de sapin Sapin de Noël

Pour la Toussaint, des branches de sapin sont à votre disposition dans les différents cimetières.

Comme chaque année, les sapins seront mis à disposition sur réservation. Un tout-ménage vous parviendra en temps voulu, pour vous indiquer le lieu et l'horaire de distribution, ainsi que la marche à suivre. Vous trouverez également le formulaire sur le site internet de la commune.



Philippe Vuagniaux, 90 ans, 15 mai 2024

Quel plaisir que de se retrouver réunis ici pour fêter le 90^{ème} anniversaire de Philippe Vuagniaux. Philippe est né à Sottens et a vécu ses 90 premières années à Sottens. 90 premières années qui en appelleront tant d'autres encore, voilà tout le bien que l'on souhaite!



De gauche à droite : René Pernet, Joël Vuagniaux, Philippe Vuagniaux, Nicolas Vuagniaux, Nadia Vuagniaux et Bernard Krieg
Photo de Dany Schaer

On découvre ainsi dans un premier temps **Philippe le curieux...**

Celui qui part vers ses 18 ans avec son ami Willy Streckeisen (ancien futur directeur de la Chambre Genevoise d'Agriculture) à la découverte de notre grand voisin pour un tour de France sous forme de compagnonnage avec des travaux à la ferme, mêlant découvertes et approche d'une autre vision de l'agriculture pour un pays en reconstruction après la guerre.

Les découvertes ne furent pas seulement agricoles, il y eut aussi la grande agglomération de Paris, où dit-on, ils passèrent une première nuit sous les ponts avec les clochards, gens que l'on ne connaissait guère par Sottens, alors grand centre de la radio francophone... avec aussi les nuisances que Philippe ne manquait pas de souligner, sans jamais s'opposer frontalement aux avancées technologiques, mais en soulignant toujours les risques potentiels...

Parlons ensuite de **Philippe le visionnaire...**

Plein d'idées en tête pour une autre agriculture, après son tour de France, il eut tout de même le temps de se marier avec Marie-Lise et donner naissance à ses 2 fils, Joël en 1963 et Nicolas en 1965...

Mais il fallait faire une agriculture différente, hors des principes établis à cette époque des cultures intensives basées sur des rendements maximaux et rétribuées ainsi... Il avait une vision avant-gardiste et a été dans les débuts de l'agriculture biologique. Il a compris que la terre est un bien très précieux et qu'il est de notre devoir de la préserver pour les générations futures.

A côté de l'agriculture biologique, Philippe a également mis en œuvre la stabulation libre pour le bétail, chose peu commune à l'époque où le bétail était habituellement soigneusement aligné et attaché propre en ordre dans les écuries....

Philippe avait donc cette vision avant-gardiste, mais peut-être un peu prématurément dans un pays de traditions tel que la Suisse...

Puis parlons également de **Philippe un chrétien engagé et juste...**

Philippe a toujours aimé partager son bien-être ici et ils ont pratiqué avec Marie-Lise et les enfants l'accueil à la ferme, tant pour le partage des expériences en lien avec la culture biologique à travers une fondation, avec des expériences de stagiaires pas toujours concluantes au travail, mais toujours des expériences de vie intéressantes...

Il y eut aussi l'accueil d'enfants défavorisés à travers Feu et Joie, pour apporter quelque chose de plus aux autres moins chanceux que nous ici...

N'oublions pas non plus tous les apprentis formés sur le domaine.

Philippe était aussi engagé dans sa foi chrétienne, qu'il partageait, entre autres, à travers son engagement à l'école du dimanche et ses multiples souvenirs pour nous... Certes elle ne nous motivait pas toujours le dimanche matin, mais cela nous a également inculqué de nombreuses valeurs qui nous guident encore de nos jours... Pour Philippe, il fallait faire vite le dimanche matin pour y arriver à l'heure, quitte à terminer les travaux restants à la ferme à son retour en fin de matinée!

Alors aujourd'hui nous avons une famille heureuse de plusieurs générations, unie sur le domaine de Sottens qui se transmet de père en fils à travers le temps, où la famille Vuagniaux souhaite faire une production agricole raisonnable et raisonnée, avec un minimum de diktat et d'idioties!

Cher Philippe, nous fêtons aujourd'hui un bel anniversaire de 90 ans et au nom du collège municipal et des autorités, Joyeux anniversaire et Meilleurs vœux de tous pour le futur, entouré de toute cette très belle famille....

Bernard Krieg

Roland Schmutz a célébré ses 30 ans de service !

Comme le temps passe vite! Déjà trois décennies que Roland travaille au service de notre commune. Aucun recoin ne lui est inconnu, il connaît le territoire par cœur!

Il a débuté dans l'ancienne commune de Villars-Tiercelin le 20 juin 1994 en tant que forestier-bûcheron. Durant son parcours professionnel, il a formé et accompagné plusieurs apprentis. En 2018, il a choisi d'intégrer le service voirie.

S'adaptant sans cesse aux évolutions du métier, à la croissance démographique, aux changements liés à la fusion de notre commune, nous pouvons compter sur sa contribution et son engagement. Merci à lui pour cette fidélité.

La Municipalité

Roland Schmutz,
vous l'avez sûrement déjà croisé dans la commune



Succès de la boîte à livres de Villars-Tiercelin : un modèle à reproduire!

Depuis son installation en avril 2019 dans le village de Villars-Tiercelin, la boîte à livres connaît un véritable succès. Les habitants se sont rapidement appropriés ce concept de partage, déposant et empruntant régulièrement des ouvrages. Cet espace d'échange, ouvert à tous, favorise la culture et la convivialité dans le village.

Actuellement, Mesdames Irène Sauvageat, Katherine Quinn et Monsieur Bernard Klein, de Villars-Tiercelin, se relaient pour veiller à la qualité des livres proposés et à maintenir le rangement dans l'ancienne cabine téléphonique du village. Leur engagement permet de garantir une belle diversité de lecture tout en assurant le bon fonctionnement de cette initiative. Nous profitons d'ailleurs de cet article pour les remercier chaleureusement de leur dévouement.

Face à l'engouement suscité par la boîte à livres de Villars-Tiercelin, il serait intéressant d'en installer d'autres dans les villages voisins. Dans un esprit de recyclage et de partage, permettant de donner une seconde vie aux objets tout en réduisant les déchets, cette initiative, en accord avec les valeurs chères à la commission énergie de la commune, renforcerait l'élan collectif vers une gestion durable de nos biens.

Si vous souhaitez vous impliquer en veillant sur une boîte à livres, manifestez-vous auprès de l'administration communale afin que nous puissions, ensemble, choisir les meilleurs emplacements et en installer de nouvelles.



Mathilde Goumaz



La nouvelle équipe de l'Echo

Bienvenue à Tatjana Minisini et encore un grand merci à Stéphanie Santana pour son travail durant toutes ces années.

De gauche à droite :
Margaux Krieg, Simone Balmer, Véronique Delessert Pernet,
Stéphane Sauvageat, Stéphanie Santana, Tatjana Minisini et
Jean-Luc Tappy

L'Antenne de Sottens : Le Lien Historique entre le Gros-de-Vaud et les Jeux Olympiques de Paris 2024

Durant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Maison Suisse a accueilli de nombreuses activités, allant des événements culturels à des rencontres sportives et diplomatiques. Elle a également servi de point de convergence pour les fans suisses venus encourager leurs athlètes et pour les Parisiens et visiteurs internationaux curieux de découvrir notre pays sous un nouvel angle.

Outre la diffusion des compétitions olympiques en direct, les visiteurs ont pu participer à des dégustations de produits suisses, explorer des expositions interactives sur l'innovation technologique, et MySwitzerland – Suisse Tourisme y avait également ses quartiers afin de faire la promotion touristique de notre pays, de ses atouts et de ses expériences insolites.

C'est dans ce cadre magnifique au cœur de la ville lumière que l'Antenne de Sottens, installation historique a fait parler d'elle : en effet, cet ancien emblème de la diffusion radiophonique, s'est glissé dans la brochure promotionnelle de l'exposition « Liaisons suisses » qui mettait en avant les offres touristiques suisses dans les jardins de l'Ambassade de Suisse en France.

Ce monument de l'histoire radiophonique suisse apparaît dans la catégorie Sport grâce à Gecko Sensations et sa légendaire « montée de l'antenne ». Cette activité, présentée comme le « spot secret » de Suisse Tourisme met en lumière le district du Gros-de-Vaud et les activités mises en avant par Echallens Région Tourisme : nous sommes fiers que ce prestataire ait fait son chemin jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024, et que des milliers de personnes aient pu situer Sottens et notre région sur la carte de la Suisse!

Echallens Région Tourisme – Géraldine Regamey



Couverture de la brochure



Page des offres sportives avec la montée de l'antenne



wampfler sàrl
ramonage officiel

Ramonage et entretien des installations thermiques : ce qu'il faut savoir

Si nous venons chez vous pour le ramonage et le contrôle de combustion de vos installations thermiques, c'est parce que vos autorités communales, pour répondre à l'art. 17c LPIEN, ont mandaté et signé une convention avec Jean-Daniel Wampfler, maître-ramoneur et administrateur de l'entreprise Wampfler Sàrl. Cinq ramoneur-euse-s qualifiés CFC, trois apprentis et une assistante administrative à temps partiel complètent les effectifs de l'entreprise.

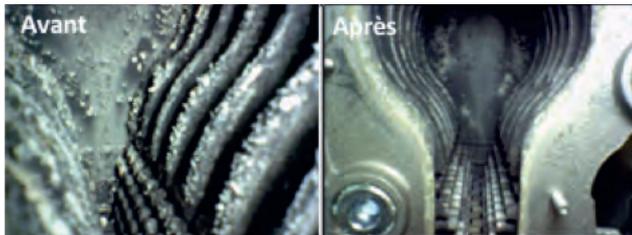
Art. 17c LPIEN

Chaque commune est tenue d'assurer, sur son territoire, le service du ramonage obligatoire. Elle concède, par convention, ce service à un ou plusieurs maîtres ramoneurs au bénéfice d'une autorisation de pratiquer délivrée par le Conseil d'Etat.

Les objectifs du ramonage

1. **Sécurité** - Les travaux de ramonage obligatoires doivent avant tout garantir la sécurité. L'arrêté 963.11.3 fixe la fréquence et le tarif des frais de ramonage obligatoire.
2. **Respect de l'environnement** - Un contrôle obligatoire des émissions de polluants atmosphériques des installations de chauffage à combustion doit être réalisé périodiquement selon le règlement 814.05.1 : chaque 4 ans pour les chaudières à gaz et chaque 2 ans pour celles à mazout. Si pour ces 2 combustibles, ces tests sont réalisés depuis longtemps déjà, le Conseil fédéral a décidé, en 2018, d'introduire également un contrôle périodique obligatoire, chaque 4 ans, pour tous les chauffages centraux alimentés au bois d'une puissance calorifique allant jusqu'à 70 kW.
3. **Bon fonctionnement de l'installation** - Entretenir son installation thermique prolonge sa longévité et diminue sa consommation de combustible.

Nos employés sont tous qualifiés pour les travaux d'entretien des chaudières à bois, mazout et gaz et suivent régulièrement des formations continues. Ils vous signalent les défauts constatés sur les installations et vous renseignent sur les travaux à entreprendre. Selon le degré d'importance du défaut, un rapport est établi et dans certain cas, envoyé en copie aux autorités communales (notamment en cas de risque d'incendie)



Foyer d'une chaudière à gaz



Dépôt dans le fond de l'échangeur

Références

Vous trouvez les dispositions légales susmentionnées sur le site des ramoneurs vaudois : ramoneurs-vd.ch (documents à télécharger) ainsi que d'autres renseignements utiles.

En cas de problème

Si malgré nos soins, un problème survient après notre intervention, contactez-nous dans les 48 heures avant toute demande d'intervention d'une entreprise de dépannage. Les prestations d'une entreprise tierce ne seront pas prises en compte, sans l'accord préalable du maître-ramoneur.

Nous contacter

Si le rendez-vous proposé ne vous convient pas; merci de contacter directement l'ouvrier pour le reprogrammer. Pour toute autre question; appelez notre bureau au 021 905 63 73, laissez un message si besoin ou écrivez à wampfler@le-ramoneur.ch. En cas d'urgence, contactez directement Jean-Daniel Wampfler au 079 353 61 48.

L'entreprise Wampfler vous remercie de votre bon accueil et vous assure qu'elle met tout en œuvre pour garantir la sécurité et la propreté de vos installations.

Cordialement

*Wampfler Sàrl
Jean-Daniel Wampfler et son équipe*

Rue des Artisans | 1088 Ropraz 18 | 021 905 63 73 | wampfler@le-ramoneur.ch

Soleil d'automne, reprise des activités

Chers tous, le groupe des aînés régional « Soleil d'automne » reprend ses activités cette saison.

Ce groupe est ouvert à toutes les personnes retraitées des communes de : Montilliez, Poliez-Pittet, Bottens et Jorat-Menthue. Initialement liés aux Paroisses catholiques et protestantes (d'où les communes mentionnées), il se veut ouvert à tous sans distinction de religion, dans la bienveillance et le respect de chacun et chacune.

Nous vous proposons de nous retrouver pour **un loto traditionnel suivi des « 4 heures » habituels.**
Lundi 18 novembre à 14h à la Grande Salle de Poliez-le-Grand. Les informations suivront par courrier.

A l'agenda

Goûter de Noël et son petit programme de fête
Vendredi 13 décembre à 14h à la Grande Salle de Dommartin

Au plaisir de vous y rencontrer.

Lisette Mermoud, Poliez-le-Grand
079 353 11 18

Pierrette Meige, Sugnens
079 789 85 59

Du changement sur le Plateau du Jorat

Le dimanche 1^{er} septembre, la paroisse du Plateau du Jorat a accueilli avec joie Nina Jaillet, jeune pasteure suffragante, (candidate à la consécration après deux ans d'activité), qui a choisi notre paroisse pour cette période de fin de formation pastorale, après un stage dans la paroisse de Crissier.



Nina Jaillet vit à la cure de Saint-Cierges avec son compagnon, Quentin. En plus des tâches courantes, comme les cultes dominicaux, accompagnement des enfants du culte de l'enfance et des catéchumènes, des baptêmes, mariages et services funèbres, il y aura aussi la réorganisation des paroisses selon la décision du Synode du printemps dernier, qui sera surtout un projet pour le Conseil de paroisse, mais le soutien de notre ministre ne sera pas de trop. Nina se réjouit de vous rencontrer à l'occasion d'un culte ou d'un événement sur le Plateau du Jorat et aussi de partager avec nous ses passions, comme le chant, le partage ou la prière et va collaborer pour les différentes tâches avec Florence Blaser, nouvelle ministre pour l'enfance et la famille et ses collègues de la paroisse du Sauteruz, Vincent Guyaz et Marc Lennert.

Et encore un grand MERCI à notre pasteur Sylvain Stauffer, qui après six ans de ministère dans notre paroisse a pris un temps sabbatique pour aller vivre dans une communauté laïque à Chauveroches en France.

L'arbre de mon enfance

Par une belle matinée d'avril, une douzaine d'enfants nés en 2017 accompagnés par leurs parents sont venus planter leur orme des montagnes à Peney-le-Jorat, au chemin des Gares.

Après l'effort les enfants ont pu griller un cervelas pour profiter tous ensemble de ce moment chaleureux.

La Municipalité

Photo de famille au pied de la jeune pousse fraîchement plantée!



Pour de nouvelles fenêtres

Peut-être la connaissez-vous déjà? La paroisse du Plateau du Jorat, dont Peney-le-Jorat, Sottens et Villars-Mendraz font partie, possède une maison de paroisse à Chapelle-sur-Moudon.

Construite en 1980, rallongée pour créer un bureau en 2008, cette maison dispose d'une salle pouvant accueillir une quarantaine de personnes, et l'année passée une nouvelle cuisine fonctionnelle a été installée, bien équipée avec vaisselle et même une machine à laver. C'est un lieu idéal pour des fêtes de familles.

Actuellement, il devient nécessaire d'améliorer l'efficacité énergétique de ce bâtiment, nous souhaitons dans un premier temps, changer les fenêtres qui datent d'un temps où l'énergie coûtait peu.

Comme tous travaux d'entretien et de rénovation, il s'agit aussi de pouvoir financer cet investissement:

**un repas de soutien pour les fenêtres de la salle de paroisse aura lieu
le samedi 16 novembre 2024 à midi au Battoir de Chapelle**

Nous vous remercions déjà du bon accueil au flyer que vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres et espérons vous retrouver nombreux lors de ce repas qui sera animé par le chœur du Jorat-Gospel.

La paroisse du Plateau du Jorat

Vous souhaitez louer la salle? Consultez le site de la paroisse du Plateau du Jorat.

www.eerv.ch/region/gros-de-vaud-venoge/plateau-du-jorat/accueil



L'extérieur de la maison de paroisse à Chapelle-sur-Moudon



Le 1^{er} août de Jorat-Menthue

Le jeudi 1^{er} août, nous avons eu le plaisir de nous retrouver sur le site de l'émetteur de Sottens pour célébrer la Fête nationale. L'occasion de partager, tous ensemble, des moments de convivialité. Marie Gaudard, membre de la Jeunesse de Villars-Mendraz, nous a rappelé les valeurs fondatrices de notre pays à travers la lecture du Pacte de 1291, mettant en lumière l'importance de l'entraide et du soutien mutuel qui ont bâti notre nation.

La soirée fut également marquée par la présentation inspirante du parcours d'Elisabeth Krieg Müller, enfant de Sottens et toujours résidente dans « son village », plusieurs fois championne de Suisse de marathon et passionnée de montagne. Son défi personnel : gravir les 48 sommets Suisse de plus de 4000 mètres. Le jour du 1^{er} août, il ne lui en restait plus qu'un à accomplir, et aujourd'hui, à la parution de ce journal, nous avons le plaisir d'annoncer qu'elle a atteint son objectif.

Elisabeth nous a rappelé que la performance demande effort, rigueur, volonté, un brin de chance et d'égoïsme, mais surtout le plaisir. Gravier un sommet de 4000 mètres nécessite non seulement une préparation physique et un entraînement rigoureux, mais aussi un profond respect pour la montagne. Nous la félicitons chaleureusement pour son exploit et la remercions de partager avec nous sa passion pour le dépassement de soi et son amour pour la nature.



Notre syndic, René Pernet, a quant à lui souligné la chance que nous avons de vivre dans un pays où règnent la paix, le respect des lois, et surtout la liberté.

Après la partie officielle, les convives ont savouré un délicieux repas préparé par la Jeunesse de Villars-Mendraz. Lorsque la nuit est tombée, le traditionnel feu du 1er août a illuminé le ciel, suivi d'un magnifique feu d'artifice sous un ciel étoilé, pour le plus grand bonheur de tous.

Véronique Delessert Pernet



Page de gauche :
Les feux du 1^{er} août.

En-haut à gauche :
Notre syndic, René Pernet,
durant son discours et Alain
Maillard, vice-président du
Conseil communal

En haut à droite :
Elisabeth Krieg Müller, de
Sottens

Au milieu :
Marie Gaudard, de la
Jeunesse de Villars-Mendraz
et Alain Maillard

Ci-contre :
L'équipe festive de la Jeunesse
de Villars-Mendraz

Groupe d'Animation de St-Cierges et environs

Programme saison 2024 - 2025

Mercredi 23 octobre 2024 dès 11h30, maison de Paroisse de Chapelle

Fondue

Les cotisations de Fr. 50.- pour l'année à venir seront encaissées à cette occasion. Pour les personnes présentes ne désirant pas faire partie du « Groupe d'Animation de St-Cierges et environs » une participation de 20.- sera demandée pour le repas.

Merci de réserver jusqu'au vendredi 18 octobre au 079 504 73 64

Mercredi 20 novembre à 14h, maison de Paroisse de Chapelle
avec le groupe Soleil d'automne

Conférence

« **Don du sang - l'incroyable voyage d'une goutte de sang** »
par Monsieur Jeremy Touati, biochimiste

Judi 19 décembre à 14h, grande salle de Boulens

Noël

Animé par Messieurs Eric Roachat et Jacques Perrin, musiciens

Mercredi 22 janvier 2025 à 14h, maison de Paroisse de Chapelle

Loto

merci de venir avec 2 lots par personne

Mercredi 19 février 2025 à 14h, maison de Paroisse de Chapelle

Conférence

par Monsieur Ernest Zürcher, ingénieur forestier, professeur et chercheur en science du bois.
Il met en avant les liens qui selon lui unissent les humains et les arbres

Judi 20 mars à 14h30, grande salle de Neyruz
avec le groupe Soleil d'automne

Conférence

« **La cybercriminalité, les risques d'internet et les moyens de se protéger** »
par Monsieur Pascal Fontaine, chef de la division « prévention criminalité » de la Police cantonale vaudoise

Quel rapport entre l'image de couverture du Concert OCL des 27-28 mars 2024 et la fromagerie de Peney-le-Jorat?

En 2023-2024, l'Orchestre de Chambre de Lausanne oriente sa campagne de communication autour du terme « chambre », vecteur de leur identité propre, au cœur même du nom de leur ensemble, car souvent assimilé à des orchestres symphoniques. Chacun dans une chambre différente, dix musiciens et musiciennes font le lien entre ces lieux et des sujets associés à la vie de musicien d'orchestre.

Dans ces décors insolites le musicien parle de son métier, en lien avec la chambre dans laquelle il se trouve:

- **chambre d'enfant** : la formation musicale avec Anne Moreau Zardini et Andrea Zardini, citoyens de Jorat-Menthue¹
- **chambre des machines** : la technique instrumentale
- **chambre d'hôpital** : la santé des musiciens
- **chambre à lessive** : les relations dans l'orchestre
- **chambre de bain et chambre noire** : l'image de la musique classique
- **chambre sourde** : le silence dans la musique
- **chambre de résonance** : le son avec Gábor Barta, citoyen de Jorat-Menthue²
- **chambre froide** : enregistrements d'Ophélie Kirch-Vadot, violoniste³

N'ayant pas voulu aller dans une chambre froide de boucherie, l'OCL s'est permis d'étirer le sens et jouer la carte suisse avec une chambre de conservation de fromage... une cave à fromage. Le contact a été pris avec la Fromagerie du Haut-Jorat, qui les a gentiment reçus pour un shooting photo ainsi qu'un tournage vidéo.

Jean-Luc Tappy

1 <https://youtu.be/d0xbzBn7Wzw>
 2 <https://youtu.be/Zp4oODxOiG4>
 3 https://youtu.be/77QvXi_EiKU



Journée « COUP de BALAI »

Organisée depuis 2002 dans le canton de Vaud, cette action printanière vise à sensibiliser la population au respect de la propreté des espaces publics et naturels ainsi qu'aux coûts supportés par les communes pour remédier à la problématique des déchets sauvages. Notre Municipale Madame Mathilde Goumaz a tout fait pour que cela se passe bien dans notre commune!



C'est souvent en bordure de routes et de champs que les déchets se retrouvent, pouvant s'avérer dangereux pour les animaux et les machines agricoles, polluer les cultures et l'environnement. Par contre sur les chemins pédestres on ne remarque que peu de déchets.

Lors de la matinée du 23 mars, une cinquantaine de citoyens de Jorat-Menthue se sont réunis à l'Emetteur pour l'organisation de la matinée, se sont dispatchés dans la nature de la commune par groupes et ont ramené leur récolte à l'Emetteur. En avant-première, le groupe de marche de Jorat-Menthue avait déjà fait un travail similaire le vendredi matin lors de sa marche habituelle en ramenant un ½ sac à poubelle et d'autre part un citoyen de la commune nous a accostés samedi matin en disant qu'il avait aussi fait ce travail le jour d'avant et que le sac (bien lourd!) avait été déposé à la grande salle de Peney... De superbes initiatives civiques!

Retour vers 11h30 pour l'apéro et un repas-saucisses organisé par Pascal sous les auspices de la Municipalité.



En haut: Les participants de cette journée du 23 mars.
Ci-dessus: La récolte de toutes les équipes.



On débouche et on mange, miammm!



La Municipalité organisera « COUP de BALAI » tous les 2 ans. La seconde édition communale aura lieu en 2026.

Jean-Luc Tappy

Le groupe de marche de Jorat-Menthue vous propose une petite course sympa

Parcours du groupe de marche du 22 mars, avant-première du COUP de BALAI... où la récolte de déchets avait déjà commencé!

Jean-Luc Tappy

Le groupe de Marche de Jorat-Menthue

On vous attend chaque vendredi matin à 8h, place de la Grande Salle à Peney-le-Jorat.

Pas besoin de s'inscrire, on part à l'heure avec les personnes présentes!

Dessiner un parcours

Donner un nom (au mieux max. 25)

Choisissez un filtre

22.03.2024

Longueur 8.04 km
 Mont. / Desc. 127 m/127 m
 Alt. min/max 741 m/774 m
 A pied en été 1 h 59 min

Suivre les routes | Exceptions

Effacer le dernier point

Annuler le dessin

Sauvegarder



Inauguration du pont sur la Mérine!

Dans notre dernière édition, nous vous avons renseigné sur la reconstruction du pont sur la Mérine par l'équipe du TIG (Travail d'Intérêt Général) ceci après moult péri-péties et revirements de situations...

et bien le soir du 22 avril 2024, sous quelques flocons de neige, la Municipalité a voulu inaugurer officiellement cette « œuvre d'art » en remerciant à la fois l'équipe du TIG et son responsable, Michel Graz, sans oublier M. Davoli, du secteur Aménagements et entretiens cours d'eau du canton.

Moment convivial regroupant les Municipalités de Jorat-Menthue et d'Hermenches, quelques propriétaires de forêts et responsables.

Jean-Luc Tappy

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts » (Isaac Newton)

Après l'inauguration du pont sur la Mérine... ce n'est pas le cas des communes de **Jorat-Menthue** et d'**Hermenches** comme on a pu le voir dans notre journal de L'Echo avec les ponts sur la Mérine et le Neyrevaux.

Au vu de la société dans laquelle l'homme vit actuellement, cette citation de Newton prend tout son sens. Elle signifie simplement que l'homme est plus intéressé par son intérêt personnel plutôt que par sa relation avec les personnes qui l'entourent.

Les hommes ne construisent pas forcément des murs mais il y a aussi des obstacles d'où la nécessité des ponts pour les vaincre. Construire des ponts n'est pas aussi naturel que cela alors que se réfugier derrière des murs, naturels ou pas, l'est plus facilement!

Murs et ponts sont donc finalement des constructions humaines étroitement liées.

Ci-contre, un rappel du beau poème d'Apollinaire sur le pont Mirabeau, ouvrage construit de 1893 à 1896 lorsque l'auteur écrit ce poème. Le choix du « pont » n'est pas anodin: C'est le symbole d'union... Mais paradoxalement, l'image de ce pont est pourtant utilisée pour évoquer sa rupture avec Marie Laurencin, artiste-peintre, sa compagne pendant six années!

Jean-Luc Tappy



Pont Mirabeau

Sous le pont Mirabeau coule la Seine
Et nos amours
Faut-il qu'il m'en souviene
La joie venait toujours après la peine

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

Les mains dans les mains restons face à face
Tandis que sous
Le pont de nos bras passe
Des éternels regards l'onde si lasse

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

L'amour s'en va comme cette eau courante
L'amour s'en va
Comme la vie est lente
Et comme l'Espérance est violente

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

Passent les jours et passent les semaines
Ni temps passé
Ni les amours reviennent
Sous le pont Mirabeau coule la Seine

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

Guillaume Apollinaire



Permanence numérique à Sottens

Sous l'égide de Pro Senectute et de notre Municipalité et la responsabilité de notre Municipale Mathilde Goumaz, des collaborateurs compétents (un professionnel et un bénévole, accompagnés par une animatrice de Pro Senectute) étaient là ce jeudi 2 mai entre 14 et 17 h pour apporter soutien, donner des conseils sur des applications courantes, aider à l'utilisation du smartphone, etc. Tout l'après-midi se sont échelonnées des personnes intéressées ... et repartant avec des connaissances supplémentaires! Heureuse initiative!

Jean-Luc Tappy



Explications de l'utilisation d'applications par un bénévole

Bouge avec ta commune de Jorat-Menthue et fais-toi du bien, vous connaissez?

Ce fut une belle expérience que j'ai vécue mi-mai, accompagnée d'une quarantaine de nos citoyens.

Partis du refuge des Charbonnières au crépuscule, nous avons suivi le chemin du parcours Handicap Nature qui se promène dans les bois communaux. Ce chemin ne sentait pas la noisette et n'a ni queue ni tête mais il embaume de senteur végétale, d'humus et d'épicéa. Il nous a permis de découvrir également des coins propices à rêverie et la contemplation.

Tandis que la pénombre nous entourait, les bruits de la faune nocturne composaient une douce symphonie mêlée aux cris joyeux des enfants qui couraient de partout. La lune fit une brève apparition entre deux nuages, elle semblait veiller sur nous.

Au sommet d'une montée, une faible lueur s'agitait au loin dans la nuit, surprenante, intrigante, elle fleurait la fumée. Un léger crépitement se faisait entendre. Y aurait-il un incendie au cœur de la forêt?

Puis nous aperçûmes des ombres chapeautées, bâtons en main. Avec une voix grave, elles haranguaient les premières personnes de notre groupe.

Qui va là?

Nous vîmes alors, le premier brigand, avec son foulard rouge, qui attisait un feu de joie, un verre de vin blanc à la main. Il nous contât la vraie histoire des Brigands du Jorat et celle de la Nouvelle Compagnie qui par son pacte se promet de ne pas commettre de crime ni aucune mauvaise action. Son but est de préserver les beautés de nos forêts, de nos terres et de sauvegarder les coutumes de nos chers villages joratois. Sa devise **« Savoir rire, mais faire bien »**.

Nous partageâmes ensuite le verre de l'amitié avec les nombreux brigands présents et après nous être réchauffés auprès du feu, nous avons repris le chemin jusqu'au refuge.

Un grand merci à la Commune de Jorat-Menthue et à Mme Mathilde Goumaz, municipale pour l'organisation de cette magnifique balade au clair de lune.

Laurence Pralong



Un public enthousiaste écoutant l'histoire des Brigands du Jorat le 23 mai dernier.



Le 4^{ème} coffret de poésies illustrées, parmi les 12 de prévus, « les fleurs de nos rêves », poésies érotiques de la poétesse Huguette Junod, ici en photo avec Sandro Godel

Le Cadratin

Plus besoin de le présenter dans ce journal et on a de la chance d'avoir cette fondation dans notre commune qui organise expositions et concerts en plus de son musée!

Ce dernier 25 mai, le vernissage de l'exposition et la sortie de presse du coffret « les fleurs de nos rêves » de Sandro Godel a eu lieu alors que ce même jour le Cadratin soufflait ses 35 bougies!

Né en 1961 à Estavayer-le-Lac, Sandro Godel suit d'abord une formation d'ébéniste. A l'âge de 24 ans, il décide de se consacrer totalement à la peinture et à la gravure. Autodidacte, il a expérimenté de nombreuses techniques artistiques et s'est penché sur des thématiques diverses. Ses séjours à l'étranger (Paris, Berlin, Tokyo, New York, Nairobi) l'ont à chaque fois incité à aborder de nouveaux langages artistiques. Il expose régulièrement depuis 1986 en Suisse et à l'étranger, par exemple au Musée d'Art et d'Histoire à Fribourg, en 2019 à l'Ambassade Suisse à Nairobi (Kenya) avec des portraits d'autochtones, au Musée d'Histoire de Morat, etc.

Jean-Luc Tappy

LE CADRATIN
Samedi 7 décembre 2024, de 10 à 16 heures

avec son sapin et ses cadeaux

Participation à la réalisation de votre carte de vœux
Exposition photos de F.A. Parisod
Apéritif et douceurs

Emetteur national • Route de Peyres-Possens 29 • 1062 Sottens
021 921 50 58 • www.lecadratin.ch



Alerte aux arnaques contre les personnes âgées

Information importante et conseils

Depuis quelques semaines, les personnes âgées sont la cible principale des escrocs, qui se font passer pour des policiers ou des banquiers. Au début, ils contactaient par téléphone, mais maintenant, ils se rendent directement chez leurs victimes. **Ils utilisent la surprise et la peur pour tromper les gens** en prétendant qu'il y a un problème avec leur carte bancaire ou des retraits suspects sur leur compte.

Les escrocs sont très convaincants et réussissent à récupérer les cartes bancaires, les codes PIN et même l'argent liquide des victimes. Ensuite, ils retirent l'argent aux distributeurs et vident les comptes bancaires.

Dans certains cas, ils persuadent les victimes de retirer elles-mêmes tout leur argent et de leur remettre de grosses sommes en liquide. Ils vont même jusqu'à appeler un taxi pour que les personnes âgées puissent aller à la banque. Parfois, les escrocs reviennent le lendemain en se faisant passer pour de « vrais » policiers.

Mathilde Goumaz

Conseils de votre police :

Ne donner aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ou se présente à votre domicile;

Ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non), ni votre code secret (PIN) à un inconnu, même s'il se prétend policier ou banquier;

Raccrocher si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro;

Si les auteurs se font passer pour des banquiers, raccrocher et appeler votre banque;

Ne pas publier vos données personnelles sur les annuaires en ligne et utiliser le callfilter de Swisscom, un service gratuit qui protège contre les appels peu scrupuleux en bloquant certains numéros. Celui-ci peut être activé via votre compte Swisscom ou en appelant le 0800 800 800 (hotline), avec l'aide d'un opérateur.

Extrait du communiqué de la police adressé aux municipalités

Offre d'emploi

Le Conseil communal de Jorat-Menthue recherche de suite un/une **Secrétaire du Conseil**



Ses tâches

- Participation aux 4 Conseils (lundi soir) et aux séances de bureau
- Prise et rédaction du PV
- Envois aux Conseillers
- Tenue des archives

Profil de la fonction

- Aisance rédactionnelle, bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Intérêt pour la vie politique locale et régionale

Assurer la gestion du secrétariat du bureau du Conseil communal ; organiser et préparer les séances avec la Présidence du Conseil communal.

Pour tous renseignements et postulation : conseil@jorat-menthue.ch ou 079 787 33 12

LE MOUVEMENT DU CENTRE RECRUTE

Nous cherchons des entraîneurs pour la saison 2024 - 2025 pour nos équipes de Juniors E/F/G (6 à 10 ans)

Intéressé, besoin de plus d'info ?
 Merci de contacter Pascal LONGET, Resp. Technique
 dt@mouvementducentre.ch // par téléphone : 079 622 59 93

WE WANT YOU IN OUR TEAM!

LE POSTE MOBILE LA GENDARMERIE À VOTRE PORTE

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

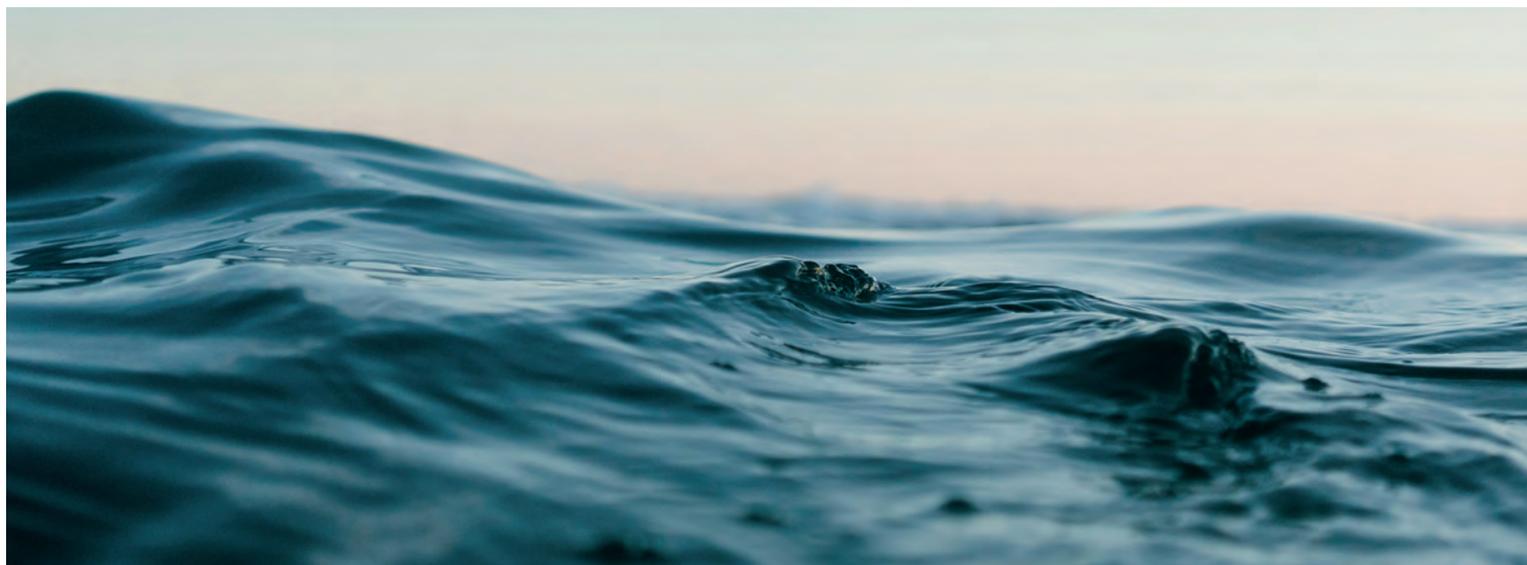
URGENCE
117
...

Peney-le-Jorat

POSTES MOBILES
 postemobile1.gdm@vd.ch
 079 220 24 72
 postemobile2.gdm@vd.ch
 079 808 50 18

mardi 11 février 2025	Le matin
Poste mobile 2	

greffe@jorat-menthue.ch



L'eau source de vie

L'eau est une ressource précieuse, essentielle à la vie et à l'équilibre de notre planète. Pourtant, elle est de plus en plus rare dans certaines régions du monde. Chaque goutte compte, et il est important que nous prenions conscience de notre consommation pour éviter le gaspillage.

Pour amener de l'eau potable au robinet, il faut le plus souvent du travail, de grandes installations et de l'énergie. Et une fois que l'eau souillée s'échappe dans le trou de l'évier ou des wc, il en faut aussi pour la dépolluer dans une station d'épuration. On devrait ainsi éviter de laisser couler le robinet pour rien, surtout s'il s'agit d'eau chaude qui exige un surplus d'énergie. Au quotidien, il y a beaucoup de bonnes pratiques qu'on peut appliquer ça et là pour éviter de gaspiller l'eau.

Pourquoi économiser l'eau?

L'eau douce représente seulement 2,5% de l'eau sur Terre, et moins de 1% est directement accessible pour l'usage humain. De plus, la pollution, la surexploitation et les changements climatiques aggravent la crise hydrique. En économisant l'eau, nous contribuons à préserver cet élément vital pour les générations futures et à limiter notre impact environnemental.

Quelques gestes simples pour économiser l'eau:

1. **Réduire le temps sous la douche** : Chaque minute en moins permet d'économiser plusieurs litres d'eau.
2. **Éviter les fuites** : Un robinet qui goutte peut gaspiller jusqu'à 120 litres d'eau par jour. Réparer les fuites est une priorité.
3. **Privilégier les appareils économes** : Utiliser des pommeaux de douche et des robinets économiseurs, ainsi que des machines à laver à faible consommation.
4. **Ne pas laisser couler l'eau inutilement** : Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents, faites la vaisselle ou vous rasez.
5. **Récupérer l'eau de pluie** : Pour arroser les plantes ou nettoyer certaines surfaces, l'eau de pluie est une excellente alternative.
6. **Limiter l'arrosage des jardins** : Arrosez tôt le matin ou tard le soir pour limiter l'évaporation et utilisez des systèmes d'irrigation goutte à goutte.

Ensemble, en adoptant ces gestes simples, nous pouvons contribuer à la préservation de l'eau et à un avenir plus durable.

Stéphane Sauvageat

Mais que s'est-il passé le 18 août 2024 à Sottens ?

Au lever de ce dimanche, plus d'eau aux robinets. Première pensée, vanne ou conduite hors d'état, mince.

Mais en sortant, rencontre avec des voisins qui ont le même souci. Donc problème à l'arrivée de Sottens ou de la commune. Ni une ni deux, nous nous retrouvons plusieurs villageois à la fontaine pour faire une réserve pour les sanitaires et le café. Contact avec le municipal des eaux qui indique un gros problème à Sottens, le fontainier a reçu une alarme sur son application à 2h du matin, l'avertissant d'une grosse fuite et du fait que nous étions sur la réserve incendie, expliquant la coupure d'eau.

Mais la fuite était sournoise, pas un jet en surface, aucune hydrante fuyante, ni écoulement suspect. Le but du fontainier, aidé d'un employé communal, fut d'ouvrir secteur par secteur les vannes se situant sur la chaussée, en partant du réservoir. Soucis supplémentaires, avec le passage de tous ces poids lourds, les couvercles de vannes étaient impossible à ouvrir. Il fallut donc les meuler pour avoir accès à la vanne proprement dite.

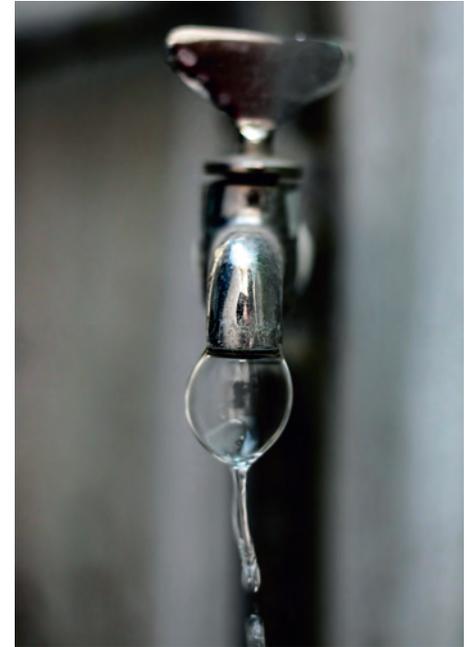
Une première phase a été de faire du porte-à-porte vers 9h en se répartissant les secteurs pour informer que l'eau serait remise très provisoirement afin de faire une réserve, mais plusieurs familles étaient encore dans les bras de Morphée après la fête de l'Antenne.

Donnant un coup de main pour la sécurité des intervenants et par intérêt, il a fallu attendre jusque dans l'après-midi de dimanche pour cerner le secteur de la croisée du centre de Sottens où la fuite devait se situer, soit une douzaine de vannes. Au fur et à mesure, les secteurs non touchés en amont de la fuite ont été remis en eau. Restait tout le secteur aux alentours de Poivre et Self sans eau, et une conduite provisoire qui reliait 2 BH pour relier les Épinettes et le Chalet.

Lundi reprise de la recherche de la fuite par GEO NRJ, pour finaliser la fuite au moyen d'un corrélateur et d'écouteurs, tout en réglant la circulation et assurant la sécurité des intervenants. Au bout d'une heure je pense, une croix sur la route indiquait la fuite. Mise en action de l'entreprise Protti pour ouvrir et découvrir un trou d'environ 8-10 cm dans un tuyau en fonte qui a été réparé par un collier inox. Il ne restait qu'à fermer dans les règles de pose des conduites afin que tout le village soit desservi. Merci aux intervenants pour leur travail.

Conclusion, quand il n'y a plus d'eau au robinet on s'aperçoit que celle-ci est un bien utile et très précieux.

Jean-Marc Hermans



Brunch de Noël

Jeudi 19 décembre | 9h00 à 11h30

**Un moment convivial et gourmand à partager
dans le café de l'Antenne à Sottens**

Événement réservé aux retraités de la région.

Merci de vous inscrire auprès de :
Cecilia à cecilia@l-antenne.ch ou Tatjana 079 790 60 33
en nous indiquant le nombre de participants





Piqûre de rappel

Dans le N° 26 d'octobre 2023, un article en page 15 d'un habitant de notre commune faisait déjà mention de soucis de déjections de nos nombreux « amis » à 4 pattes. D'autres communes villes et villages ont également fait paraître des articles. Ramasser les crottes de son ou ses chiens, une simple question de « respect » d'autrui même la nuit. Si les déjections n'ont rien d'agréable lorsqu'elles restent le long des chemins, routes ou encore au pied des haies et bordures de jardin, dans les champs d'herbe elles peuvent également provoquer de graves problèmes au bétail et autres animaux au même titre que le littering. Nous ne sommes pas contre les animaux, même si leur nombre augmente, mais contre le non-respect de certains propriétaires.

*Un habitant de Jorat-Menthue
non connu de la rédaction*



Nécrologie

Etienne Delessert, célèbre citoyen de Peney-le-Jorat, dont on a parlé dans nos précédentes éditions est décédé le 23.4.2024 à la suite d'un cancer à son domicile de Lakeville (Connecticut).

Né à Lausanne en 1941, Etienne Delessert, Grand Prix suisse de design 2023, était le père de Yok-Yok, le petit personnage de dessin animé des années 80 connu de plusieurs générations.

Etienne Delessert a fait à son canton natal donation de plus de 200 œuvres qui seront exposées à l'Espace Arlaud de janvier à mai 2025 avec en plus un choix des travaux qu'il a offerts au Norman Rockwell Museum de Stockbridge et à la Library of Congress de Washington.



Jean-Luc Tappy

Course des aînés de Jorat-Menthue

Mercredi 25 septembre dernier, une centaine de personnes dont le syndic et les municipaux ont participé à cette course. Une ambiance conviviale et chaleureuse tout au long de la journée et une organisation parfaite ont ravi tous les participants.

Deux cars nous attendaient à l'émetteur de Sottens et nous ont conduits au port de Morat où nous attendait le bateau « Neuchâtel ». Les croissants et le café nous ont été servis pendant que nous naviguions d'abord sur le lac de Morat, puis le canal de la Thiele et enfin pour rejoindre le port de Neuchâtel.

Retour aux cars et départ en direction du Seeland. D'abord à Kallnach. Là, Michel Limberis - membre de la direction nous accueille et nous présente l'entreprise Ernst Marti AG, plus connue sous le nom des Cars Marti. Depuis 1903, cette société organise et transporte des voyageurs aux quatre coins de l'Europe. C'est aussi le moment de l'apéro. D'excellents taillés aux greubons et croissants au jambon accompagnant un verre de vin, de jus de fruits ou d'eau nous sont offerts.

Maintenant il est temps de repartir. Cette fois pour Bühl bei Aarberg. Le restaurant Römerhof nous reçoit dans une grande salle, pouvant accueillir jusqu'à 200 convives, agencée avec beaucoup de goût et de charme. Un des deux frères Krebs nous présente leur exploitation. Ils élèvent des vaches allaitantes de la race Black Angus, des chevaux, des cochons... La surface de leur domaine est de plus de 34 hectares. Ils vendent les produits de la ferme et la viande servie à leurs hôtes vient, bien sûr, de leur élevage.

Place au repas. D'abord une très belle salade mélangée et décorée avec de la viande séchée Black Angus (un délice) nous est servie en entrée. Ensuite un gratin dauphinois, une jardinière de légumes, un carré de porc agrémenté de deux sauces à choix pour le plat principal. Pour le dessert, une meringue glacée avec de la crème double et puis un café pour terminer ce repas vraiment excellent.

Après le repas, nous passons aux choses sérieuses! La Söilirennen en français la course des cochons!

Cinq cochons numérotés de 1 à 5 et répondant aux noms de Borsti, Speedi, Conni, Cindi et Sorry vont courir une distance de 80 mètres. A nous de parier! Pour gagner le pari, nous remplissons tous un bulletin avec le nom et le temps de l'animal gagnant. Nous nous posons plein de questions : Un porc ça court vite ou pas? Un athlète court en un peu plus de 9 secondes le 100 mètres et



Borsti, Speedi, Conni, Cindi et Sorry en pleine course!

les coureurs à 4 pattes à quelle vitesse? Ils courent tout droit? Ils s'arrêtent pour manger? Nous nous perdons en conjecture. C'est parti, les cochons déboulent à toute vitesse et le grand gagnant est le numéro 3 Conni qui a couru la distance en 11,4 secondes, soit une moyenne de 38 km/h.!

Trois super parieuses ont donné le nom et le temps à quelques secondes près du gagnant et reçu un cadeau. Il s'agit de : Huguette Pelet de Sottens première, Janine Jatton de Villars-Mendraz deuxième et Mireille Pidoux aussi de Sottens troisième.

Merci aux organisateurs et à la commune pour cette super belle journée.

Simone Balmer

La Sittelle a surfé entre danses, chants et pièce de théâtre d'une façon magistrale !

Les 9 et 10 mars passé, la grande salle de Peney-le-Jorat était comble pour assister aux soirées des sociétés folkloriques de la Sittelle de Villars-Mendraz et lè Maïentzettè de Palézieux.

Entre les chants (dirigés par Elvira Sonnay et Frédy Grossen), les danses des adultes, des jeunes et des enfants, il y avait un texte de liaison humoristique relatant les péripéties d'une grand-maman se formant à son nouveau téléphone portable tactile avec l'aide de sa petite-fille... Le tout très apprécié du public.

Après l'entracte on a assisté à la pièce de Philippe Perraut : « mon père t'aimera beaucoup »... et bien ce futur beau-fils est heureux, son patron vient de le muter sur un nouveau site avec une belle promotion. Mais Jean apprend que son prédécesseur qu'on vient donc de licencier n'est autre que son futur beau-père. Il doit d'ailleurs rencontrer ce soir même ses futurs beaux-parents pour la première fois. La soirée a donc été bien agitée.

Jean-Luc Tappy



Les différents moments de la soirée en images!

Run2Aid 24H running : Courir pour aider

Pour cette 2^{ème} édition, qui a lieu du 25 au 26 mai 2024 au refuge de Villars-Mendraz, nous sommes très satisfaits de la réussite de cette organisation et du nombre de personnes qui sont venues courir ou marcher sur notre beau parcours vallonné. Les personnes ont été très enthousiastes et généreuses.

Les sportifs et amis de la nature, de tout âge et de tout niveau ont eu la possibilité de venir se dépenser sur 2 boucles, une de 5 km ou une de 2,5 km dans notre jolie forêt de Jorat-Menthue. Le but était de récolter des fonds pour l'association « **Différences Solidaires** », comme l'année dernière.

Chaque km effectué représente 1.- reversé à l'association

Nous avons eu plus de 450 personnes de tout âge qui sont venues courir ou marcher. L'ambiance sur la place de fête fut excellente sur l'entier des 24 heures. Food truck « l'Oeuforie », stand de pâtes, barbabapa, stand de pâtisseries et tonnelle, brasero tournaient à plein régime pour ravitailler tout le monde. Nous avons eu vraiment beaucoup de chance pour la météo. Une édition vraiment au top.

Un nouveau record est tombé sur les 24 heures en individuel, Monsieur Ingram Michaël, le directeur de l'entreprise REVARIO, qui est en plus notre sponsor principal, a effectué 26 tours de 5 km, soit 130 km, sans dormir.

Un grand BRAVO à lui pour sa belle performance.

L'émotion fut palpable au refuge. La solidarité pour cette association a été incroyablement belle. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues durant le week-end pour soutenir et participer d'une façon ou d'une autre (coureurs, marcheurs, visiteurs, sponsors et bénévoles...).

Grâce à cette entraide et un énorme soutien de la commune et de la municipalité, l'association la Run2Aid a pu verser une somme de 13'000.- à l'association « **Différence Solidaire** ». Une somme plus qu'incroyable pour une 2^{ème} édition.

C'est grâce à cet élan que nous profitons de vous demander d'ouvrir vos agendas et réserver le week-end du **24 au 25 mai 2025 pour la 3^{ème} édition** de la Run2Aid. Nous espérons compter sur vous.

*Pour l'association Run2Aid
Pascale et Grégoire Tanniger*

Vous désirez faire partie de l'aventure en tant que **sponsor** ou en tant que **bénévole** durant ce week-end ou pour toutes autres questions, n'hésitez pas à nous contacter : run2aid24h@gmail.com - run2aid.ch



Les soirées des Chœurs mixte de la région



Le chœur mixte des 3 Sapins et les jeunes flutistes.

La fête de la musique à Peney-le-Jorat...

Super moment!

Excellence des prestations avec les deux chœurs mixtes et d'une jolie volée de jeunes flutistes.

Ambiance sympathique où tout le monde était heureux de chanter, jouer, écouter!

C'est ça la Fête de la musique!

Merci au chœur mixte des 3 Sapins.

Après le 22 juin, le Chœur mixte des 3 Sapins de Peney-le-Jorat s'est bien préparé pour arriver aux portes de leurs concerts annuels!

Sous la direction de Pamela Fleury, ce sera un programme varié de chansons ainsi qu'une comédie comico-satirique, inventée par Françoise Bettex et jouée par vos acteurs préférés.

Alors rendez-vous un des ces prochains soirs.

Jean-Luc Tappy

... et à Villars-Tiercelin T'es le petit de chez qui?

Certainement que vous avez déjà vu un de nos flyers ou une des pancartes avec une cliente d'un troquet lançant un «Té ki toa? » à son compagnon de table. Peut-être que vous vous êtes dit « Mais ils ne savent plus écrire à l'Harmonie des Forêts ou ils se sont mis au langage SMS? » Pas du tout! cette année nous allons jongler, en chansons, avec les prénoms lors de nos spectacles annuels.

Comme à son habitude, la saucisse aux choux accompagnée de sa succulente salade de pommes de terre préparée par nos choristes seront de la partie. Nouveauté cette année; vous pourrez choisir si vous voulez manger et nous applaudir lors du spectacle ou simplement profiter du spectacle.

Mais quel spectacle?

Le nôtre, bien sûr, que nous préparons durant l'année ainsi que des deuxièmes parties diverses et variées:

- le samedi 2 novembre, un blind test proposé par la société Moua
- le dimanche 3 novembre, la chorale Ephémère
- le samedi 9 novembre, une pièce de théâtre proposée par deux comédiens de la compagnie du Grand Six.

Un beau programme en perspective je vous assure!

GRANDE SALLE DE PENEY-LE-JORAT

Samedi 30 novembre à 20 h
Dimanche 1^{er} décembre à 17h *avec repas*

Samedi 7 décembre à 20 h
Dimanche 8 décembre à 17h *avec repas*

LE CAGNARD

2024

CHOEUR MIXTE LES 3 SAPINS

Direction Pamela FLEURY
Piano Dominique ROSSET
Pièce Françoise BETTEX

RESERVATION de 18h à 20h
au 079 254 73 03

Grande Salle de Villars-Tiercelin
L'Harmonie des Forêts présente

Té ki toa ?

soirées
Saucisses

2^e parties

Samedi 2.11.2024
Blind Test

Dimanche 3.11.2024
Ensemble mixte "Ephémère"

Samedi 9.11.2024
"Ca va ?" par la
Compagnie le Grand Six

Horaires

Samedis, ouverture des portes à 19h, repas à 19h30, spectacle à 20h00.
Dimanche, ouverture des portes à 16h15 et repas à l'issue du spectacle

Entrée avec repas : fr. 40.-
Entrée sans repas : fr. 25.-
Entrée enfants (7 à 12 ans) : fr. 15.-
 Paiement cash uniquement

Réservations
078 625 11 35
e.metraux@bluewin.ch

Un blind test? Qu'est-ce que cette histoire me direz-vous?

Des musiques seront diffusées et vous devrez les reconnaître par équipe! L'animatrice choisit sa playlist en fonction de son public. Elle ne lancera pas un morceau de techno transcendante berlinoise de la période 94-95 s'il n'y a pas des aficionados de ce type de musique.

En parlant de technologie, nous vous invitons à aller visiter notre tout nouveau site internet harmoniedesforets.ch. Vous y retrouverez toutes les informations importantes concernant notre chorale et les contacts à appeler si vous avez la glotte qui vous démange ou un chat dans la gorge. Nous les soulagerons avec du chant et peut-être également un petit verre.

Enfin, sachez qu'il nous arrive aussi de sortir de notre salle de répétition! Nous avons par exemple eu le plaisir de visiter la fromagerie de Peney-le Jorat et sa cave d'affinage lors de notre sortie annuelle en août dernier, avant de partager des grillades au refuge des Charbonnières avec le soleil comme compagnon. Était-ce nous qui l'avions appelé avec quelques chants?

Gilles Rosselet

Inscriptions - Fenêtres de l'Avent de Villars-Mendraz 2024

Chers habitants de Villars-Mendraz,

Le changement de couleurs des feuilles et l'air frais automnal qui arrivent nous font penser à vous annoncer une tradition bien aimée qui illuminera nos rues et nos coeurs : les inscriptions aux Fenêtres de l'Avent !

Chaque année au mois de décembre, notre village se transforme en un paysage attrayant grâce à la créativité et à la participation de nos concitoyens.

Les Fenêtres de l'Avent sont l'occasion parfaite de répandre de la magie de Noël et de célébrer ensemble cette période si spéciale.

Pensez à surveiller votre boîte aux lettres début novembre, un tout ménage vous sera distribué pour connaître la marche à suivre afin d'y participer.

Si vous voulez des renseignements plus vite, contactez-nous : 078 874 84 75 ou 078 635 62 02

Au plaisir de vous rencontrer prochainement...

Les organisatrices

Laëtitia Henchoz & Pascale Tanniger



Thés dansants

Moudon Les mardis de 14h à 17h
Salle de la Douane Entrée libre

Les thés dansants ont toujours lieu les mardis
(à l'exception du jeudi 20 mars 2025 pour les Brandons) de 14h à 17h

2024-2025

Mardi 24 septembre 2024 - Maxime D'Avrincourt

Mardi 29 octobre 2024 - Pierre Music

Mardi 19 novembre 2024 - Ziquet-musique

Mardi 10 décembre 2024 - Philippe Befort

Mardi 28 janvier 2025 - Henri Savio

Mardi 25 février 2025 - Maxime D'Avrincourt

➔ Jeudi 20 mars 2025 - BRANDONS

Mardi 29 avril 2025 - Ziquet-musique

Mardi 27 mai 2025 - Veronic' Music'

Mardi 24 juin 2025 - Philippe Befort

Infos auprès de Moudon Région Tourisme
Tél. 021 905 88 66 - tourisme@moudon.ch
Inscription pour les groupes conseillée



Fenêtres de l'Avent 2024 PENNEY-LE-JORAT

Les feuilles d'automne laissent déjà place aux préparatifs de Noël!

Sortez vos agendas afin de choisir votre soirée pour participer à la décoration d'une fenêtre de l'Avent, entre le 1^{er} et le 24 décembre de 19h à 20h. Une collation n'est pas obligatoire à chaque fenêtre, et vous pouvez vous regrouper.

La feuille d'inscription sera affichée à l'affichage public du 1^{er} au au 22 novembre.

D'avance merci pour ces beaux moments de convivialité, partage & gourmandises!

Le calendrier définitif vous parviendra dans vos boîtes aux lettres.

Pour toute question :
Natacha Gavillet 079 680 12 14
Chantal Lanz 079 729 69 20

La Crossing Switzerland 2024, deuxième édition.

Cette année je me suis lancé le défi de la traversée de la Suisse en empruntant la Via Alpina. Dans son itinéraire la Via Alpina passe par la Suisse de Vaduz à Montreux soit 390 kilomètres pour 24'000 m de dénivelé. Le Crossing Switzerland a lieu tous les deux ans.

« Au départ nous sommes plusieurs et au fil de la course on devient seul »

Environ 400 coureurs ont pris le départ à Vaduz le 20 juillet 2024 à 22h, empruntant l'itinéraire no 1 (Via Alpina). Soit une traversée d'Est en Ouest sur huit cantons. « Une course qui demande un bon entraînement et un mental d'acier. La 1^{ère} partie n'est pas balisée (jusqu'au kilomètre 238) et il faut rester très attentif aux panneaux de façon à suivre l'itinéraire ». La météo fut bonne dans l'ensemble, à part la nuit de dimanche à lundi soir, avec du brouillard à couper au couteau. Seul 174 coureurs ont terminé cette aventure exigeante.

J'ai traversé ces huit cantons avec une halte dans cinq bases de vie : A Linthal au 74 km, à Engelberg au 158 km, à Lauterbrunnen au 238km, à La Lenk à 307 km et pour finir à Rougemont au 338 km. Des postes de ravitaillement et des temps de repos sont proposés en plus de ces bases de vie.

Lors de la remise des dossards à Vaduz, j'ai reçu un sac dans lequel j'ai pu mettre toutes mes affaires nécessaires. Ce sac que je retrouvais à chaque base de vie, était transporté par les organisateurs avec un véhicule. Sur les bases de vie, j'ai pu dormir, me doucher, me faire masser et bénéficier des soins d'un podologue (il est très important de bien soigner ses pieds pour tenir jusqu'au bout sur une telle distance). Je suis super content de ma gestion de mes pieds. Aucune cloque sur l'entier des 390 km effectués, je pense grâce à l'expérience que j'ai acquis depuis ces années. La gestion du sommeil est aussi primordiale. Il y a en tout 15 postes de ravitaillements et sur chaque base de vie un temps limite à respecter, sinon les commissaires de courses nous neutralisent.

Je suis super content de ma performance et de mon résultat : 26^{ème} en 105 heures à l'arrivée à Montreux avec seulement 6h30 de sommeil. La limite à ne pas dépasser était de 184 heures. C'était une très belle traversée (notre pays est vraiment magnifique) où l'on peut courir et marcher, (changement de rythme) découvrir de splendides paysages.

Pourquoi ce défi ?

Je voulais faire ce défi, déjà pour découvrir notre belle Suisse sur un itinéraire connu. J'aime beaucoup ces formats de courses longues distances, cela me permet de connaître la limite de mon corps en gérant plusieurs



Les signalisations blanc-rouge-blanc représentent les chemins de randonnée de montagne



Grégoire Tanniger à la fin de sa course

paramètres (effort, nutrition, sommeil, mental, gestion et préparation de l'avant course). J'aime également me retrouver seul pour déconnecter totalement de la vie de tous les jours et laisser libre mon mental. Des courses qui me motivent et me rendent heureux.

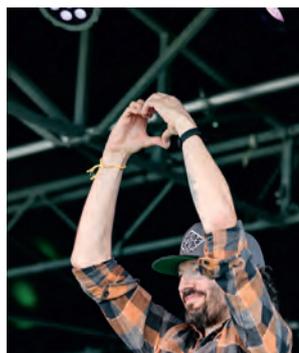
Vivement la prochaine aventure.

Grégoire Tanniger

Profitez, encore et toujours, d'un site exceptionnel

Le 17 août dernier, plus de 400 personnes de tout âge et de tout horizon, se sont retrouvées sur le haut du village de Sottens! Le festival familial, L'Emetteur en fête, se raconte en images...

... des émotions



... du fait maison



... des sensations



... des découvertes



... des rires et des danses



Un spectacle pour fêter les 5 premières années de l'Antenne

Début novembre, l'Antenne aura 5 ans. Pour fêter cela, l'association convie les enfants et leur famille à un spectacle musical et poétique.

Aller à la rencontre de l'art vivant, permet aux enfants d'écouter, de créer, de penser et d'appréhender le monde dans lequel ils grandissent. Avec le spectacle « **La tête dans les étoiles** », les musiciennes, Marion Rolland et Madeleine Murray-Robertson, offriront un moment unique **le samedi 23 novembre** pour découvrir la chaleureuse sonorité des instruments à cordes dans une atmosphère magique.

Le comité de l'Antenne

Date

samedi 23 novembre à 10h30

Sur inscription info@l-antenne.ch (âge conseillé 0-8 ans)

Événement offert par l'association

événement offert pour les **5 ans** de l'association

spectacle **23.11** 10h30-11h

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Spectacle musical & poétique pour s'émerveiller

Sur scène, un violon et un alto,
Un tendre voyage au fil des notes,
Des mélodies qui s'envolent,
Des étoiles qui chantent, chatouillent et chamboulent.

De et avec
Marion Rolland et Madeleine Murray-Robertson
www.voguealame.com

Bondzo - un cours de patois du Jorat

Découvrez les secrets de la langue oubliée de notre région!

Ruper, être à boclon, déguiller, faire la cupesse... Cette langue ancienne résonne dans nos expressions, nos forêts, nos champs, nos villages, nos noms de famille. Venez à sa découverte! Retrouvez vos racines, portez un regard nouveau sur votre région, voyez le quotidien avec des mots anciens mais toujours actuels, enrichissez-vous en sauvant une langue en danger d'extinction.

Dans ce cours destiné aux débutants, vous apprendrez de façon ludique à vous exprimer entièrement en patois. Et vous en découvrirez plus sur l'histoire de notre région, ses coutumes, son folklore et son histoire.

Thibault Rossel



Un cours de patois du Jorat
pour découvrir autrement notre région et son histoire

Bondzo
(Bonjour)

Jè dèdjão (les jeudis) | 19h15 - 20h30
7 novembre 5 décembre 9 janvier 6 février

 **Prix par module**
30.- les 4 cours

Inscriptions et informations
info@l-antenne.ch

Lieu
Rue du Collège 10, Sottens

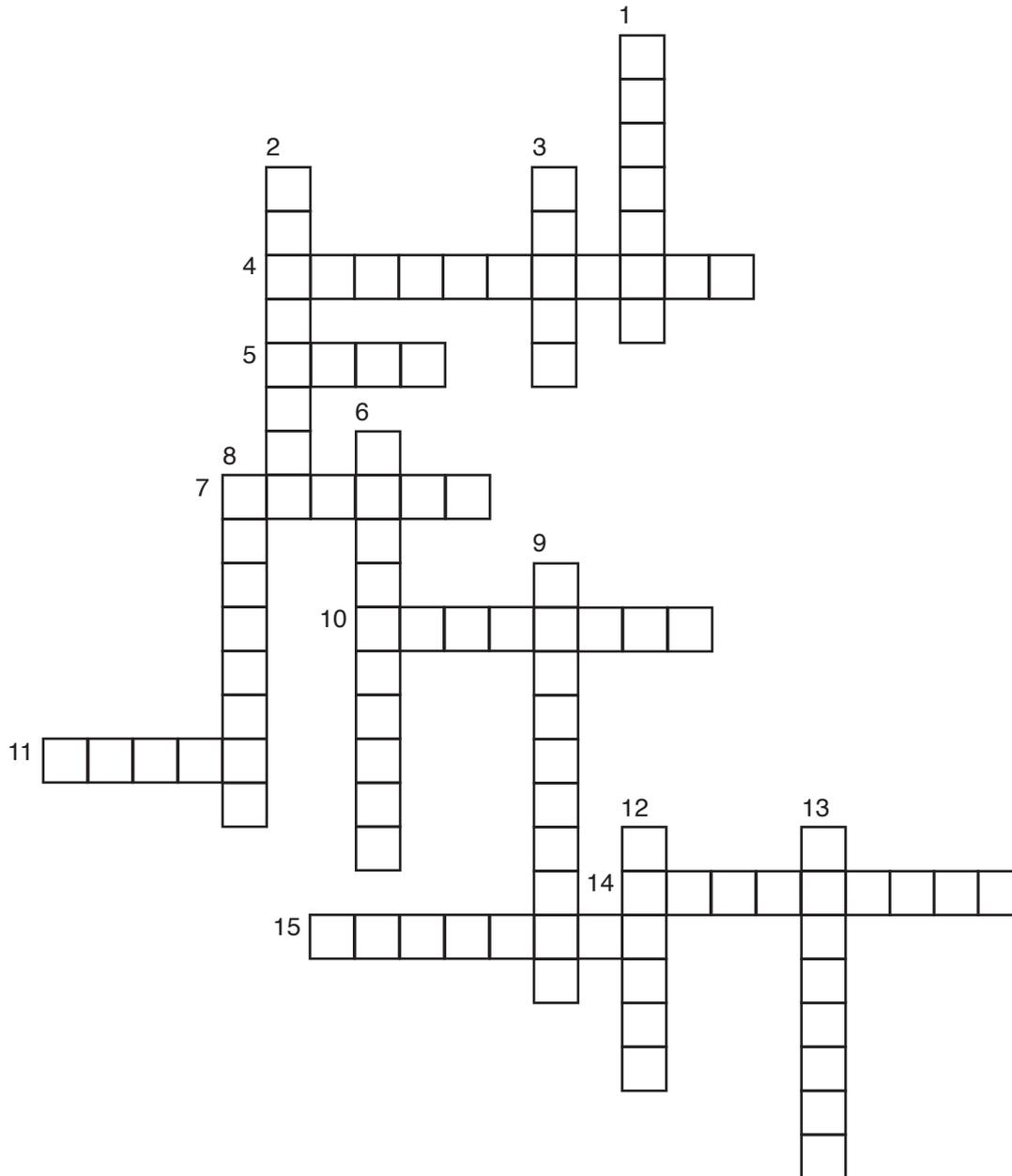
Fenêtres de l'Avent de Sottens - Inscriptions 2024

Remplissez la période de l'Avent de lumière, de partage, de rire et de sourire en scannant le QR code ci-contre ou en vous inscrivant par téléphone.

Plus de renseignements :
Marie-Maude Cavin 076 383 53 51



Le patois peut aussi se faire en mots-croisés!



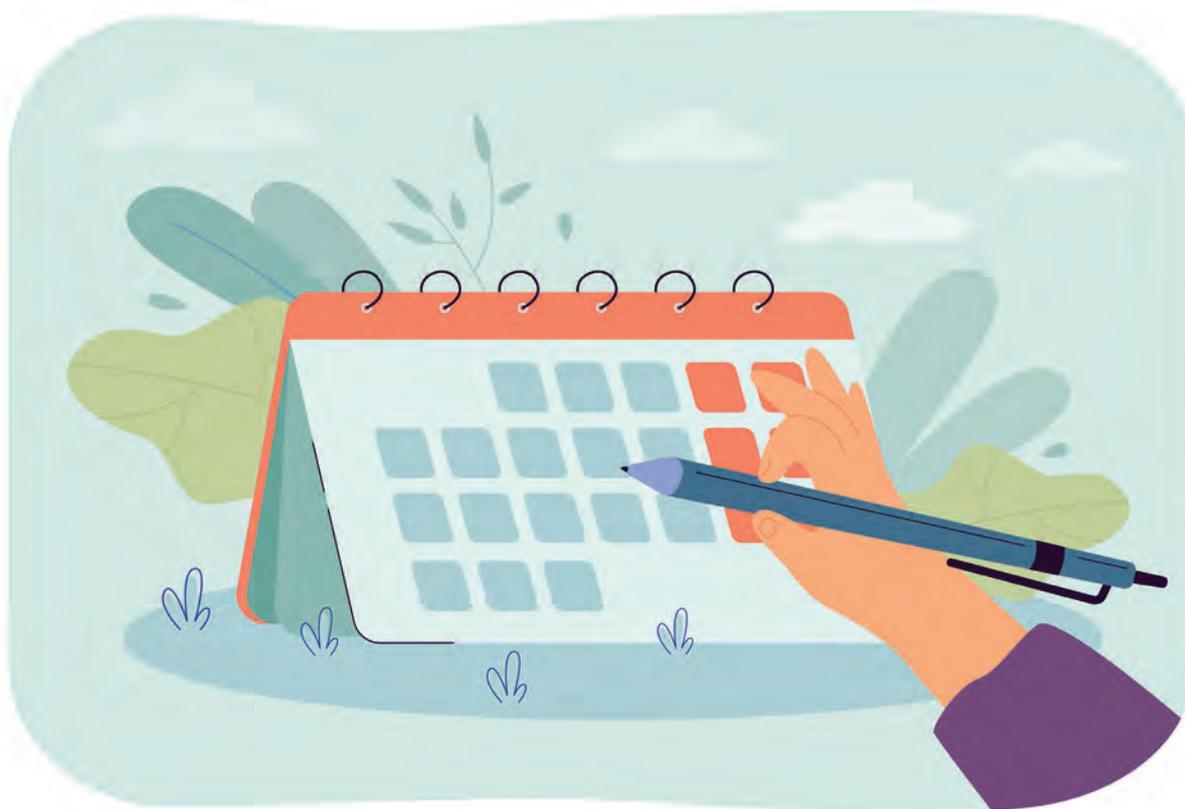
Vertical

1. farce de viande de porc enveloppée dans la coiffe
2. prison
3. benêt
6. mettre de mauvaise humeur
8. cordonnier
9. ingurgiter
12. assommer, étourdir
13. honte

Horizontal

4. mal travailler, aussi manquer à sa parole
5. maison
7. marcher rapidement
10. sauver, sortir d'une situation difficile
11. cochon
14. table pour dépecer le porc
15. vessie

Les activités sociales & culturelles de Jorat-Menthue



Novembre

2, 3 & 9

Soirées Chœur Mixte

Villars-Tiercelin, Chœur Mixte de l'Harmonie des Forêts

14

Conférence Les Bonnes Ondes « La Via Alina, 390 km en 4 jours! »

Sottens, Association l'Antenne

23

Les 5 ans de l'assoc. avec un spectacle musical « La tête dans les étoiles »

Sottens, Association l'Antenne

30

Soirée Chœur Mixte

Peney-le-Jorat, Chœur Mixte à Peney-le-Jorat

Décembre

7

Distribution sapins et récolte Téléthon

Villars-Mendraz, Jeunesse de Villars-Mendraz

1, 7 & 8

Soirées Chœur Mixte

Peney-le-Jorat, Chœur Mixte à Peney-le-Jorat

2025

Janvier

25

Souper

Peney-le-Jorat, Jeunesse de Peney-le-Jorat

25

Loto vaudois

Villars-Tiercelin , FC Villars-Tiercelin et Jeunesse de Villars-Mendraz

30

Conférence Les Bonnes Ondes « Autour de la thématique de la nutrition »

Sottens, Association l'Antenne

Février

28

Match aux cartes

Villars-Tiercelin, Jeunesse de Dommartin/Villars-Tiercelin

28

Repas de soutien

Peney-le-Jorat , FC Villars-Tiercelin

Mars

25 & 16

Soirées annuelles

Peney-le-Jorat , Groupe Folklorique La Sitelle

29

Théâtre « Ci-gît Georges » (veillée-apéro)

Sottens, Association l'Antenne

Avril

5

Bal de jeunesse

Peney-le-Jorat , Jeunesse de Peney-le-Jorat

Mai

1 au 30

La Suisse bouge

Commune de Jorat-Menthue

3

Les Ateliers découvertes « Observation et écoute des oiseaux d'ici »

Sottens, Association l'Antenne

24 & 25

24H Running

Villars-Mendraz , RUN2AID

Etat civil

Les naissances

28 février 2024	Matthieu Gerzner, Villars-Mendraz
29 mars 2024	Emmy Robert, Montaubion-Chardonney
14 avril 2024	Lyra Thüler, Sottens
26 avril 2024	Eyleen Gerber, Villars-Tiercelin
11 mai 2024	Piter Saudan, Sottens
3 août 2024	Marius Quenechdu, Villars-Tiercelin

Les décès

23 mars 2024	Marie Bayard, Villars-Tiercelin
6 mai 2024	Sandro Figini, Villars-Tiercelin
15 septembre 2024	Jacqueline Gavillet, Peney-le-Jorat

Infos du journal

Prochaine parution

Début avril 2025

Délai de retour des articles

Vendredi 28 février 2025

Transmission des articles

Afin de faciliter la conception du journal, merci de transmettre les éléments d'articles selon les informations ci-dessous :

- Texte au format Word ou équivalent
- Image ou photo en jpg HD
- Logo ou annonce en eps ou pdf vectoriel

En général, les articles se retrouvent dans le journal selon la place disponible.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

Les correspondants locaux

Simone Balmer

Ch. de la Bassire 4, 1061 Villars-Mendraz
079 580 02 52 | monesin@gmail.com

Véronique Delessert Pernet

Ch. de l'Ancien Réservoir 1, 1059 Peney-le-Jorat
079 471 09 08 | vero.delessert@bluewin.ch

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B, 1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A, 1058 Villars-Tiercelin
021 903 40 32 | sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9, 1059 Peney-le-Jorat
021 903 31 73 | jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en page

Tatjana Minisini

Imprimeur

Imprimoffset Bordin SA, Assens